



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 96 (1996), p. 339-342

Bernadette Menu

Enseignes et portes-étendards.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

Enseignes et porte-étendards

Bernadette MENU

L

'OBSERVATION attentive des grandes palettes et têtes de massues royales qui aboutissent à la palette de Narmer¹ conduit à différencier avec soin, sur ces documents, les objets symboliques supportés par des perches.

Retenons, dans l'ordre chronologique² :

- la palette du champ de bataille (ou : palette aux vautours) ;
- la palette au taureau ;
- la tête de massue dite du roi Scorpion ;
- la tête de massue de Narmer ;
- la palette de Narmer.

■ 1. Les enseignes

Sur les trois premiers des documents royaux énumérés ci-dessus³ les enseignes sont des entités représentées par des perches animées et nommées.

A. Sur la palette du champ de bataille, elles sont au nombre de deux. Les perches sont munies de bras et retiennent chacune un ennemi captif, marchant les bras attachés derrière le dos. Elles sont surmontées respectivement d'un faucon et d'un ibis posés sur des supports

1 Le présent article développe un point particulier de mon étude : B. MENU, « Naissance du pouvoir pharaonique », *Égypte pharaonique : pouvoir, société* (= *Méditerranées* 6/7), 1996, p. 17-59, qui sera reprise et complétée dans *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Égypte*, vol. 2, à paraître (Le Caire, *BdE*). On s'y reportera pour la démonstration générale, pour les références bibliographiques et pour les illustrations. Voir également : B. MENU, « La règle fiscale comme

source du droit », communication au 7^e congrès international des égyptologues, Cambridge, 1995, à paraître dans *Recherches*, vol. 2 (notamment sur l'explication du rectangle et du signe qu'il contient, en haut et à gauche du recto de la palette de Narmer). On pourra aussi consulter les reproductions des documents royaux étudiés ici dans : J. VERCOUTTER, *L'Égypte et la vallée du Nil*, Paris, 1992, p. 189, p. 185, p. 32, p. 192, p. 186.

2 Selon W. DAVIS, *Masking the Blow. The Scene*

of Representation in Late Prehistoric Egyptian Art, Berkeley, Los Angeles, Oxford, 1992.

3 Parmi lesquels ne figure pas, par exemple, la palette de la chasse, antérieure, d'après la séquence établie par W. DAVIS, aux palettes « royales » : R. TEFNIN, « Image et histoire. Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne », *CdE* 54/108, 1979, p. 221-229. Les enseignes y sont tenues par les chasseurs comme de simples emblèmes.

identiques évoquant des rames de bateau. Le nom de chaque enseigne est donc : « le faucon » ; « l’ibis ». Le rôle des enseignes est de capturer l’ennemi et de l’amener au roi ; il semble en être de même pour le personnage portant une robe longue et dont la partie supérieure manque malheureusement.

Seul le roi, représenté sous sa forme de *lion*, peut massacer l’adversaire.

B. Sur la palette au taureau, on compte cinq enseignes : « Min », désigné par deux belemnites fossiles qui enserrent le haut d’une canne de nomade ; « le faucon » (peut-être déjà « Horus ») et « l’ibis » (« Thot ») sur leur support « à rames » ; un « chien » ou « chacal » posé sur un support du même genre ; enfin, un « chien » ou « chacal » dans une sorte de traîneau (« Khentamentiou »). Les bras des enseignes ont disparu ; les perches sont terminées par des mains qui empoignent une corde au bout de laquelle sont vraisemblablement ligotés des ennemis captifs (cette partie de la palette est perdue). On remarquera que les supports semblent, dans leur forme initiale (rames, traîneau, canne) évoquer l’idée d’expédition.

Le roi, lui, sous sa forme de *taureau*, terrasse un adversaire.

Notons que, tout au long de l’histoire pharaonique, « lion » et « taureau » suivis d’adjectifs tels que « puissant », « victorieux », serviront à construire des épithètes royales dans les titulatures des souverains.

C. Sur la tête de massue dite du Scorpion, une dizaine d’enseignes subsistent en dépit de l’état très fragmentaire du document. C’est l’aboutissement d’un phénomène de ralliement autour du souverain, figuré maintenant sous sa forme *humaine*, coiffé de la couronne blanche et procédant, muni de la houe, à l’ouverture de la terre pour les semaines. Les enseignes conservées sont : « Ha », le signe des trois collines qui évoque les frontières montagneuses, sur un socle plat (immobile) ; « Seth », sur un support à rames, représenté par son animal symbolique dont les détails sont déjà bien notés ; « Min », deux belemnites fossiles encadrant le haut d’une canne ; un mammifère assez difficile à déterminer (« chien » ou « chacal »), sur un support à rames ; un autre quadrupède (« Khentamentiou ») dans un traîneau ; enfin, après une importante lacune, un faucon, « Horus », dans une barque très incurvée. Les enseignes n’ont plus de bras ni de mains, mais leur rôle demeure le même : la capture de l’ennemi, évoquée par la corde attachée à la base du support qui soutient l’emblème de la « divinité ». Les prisonniers pendus au bout de cette corde ne sont plus figurés sous forme humaine, mais représentés par deux symboles : les arcs (voisins hostiles, à portée de flèche) et les vanneaux (migrants saisonniers).

Contrairement au souverain qui passe de l’aspect symbolique (lion, taureau) à la figuration humaine royale (grande taille, attributs) les adversaires quittent le registre de la représentation individuelle pour rejoindre celui de l’entité symbolique.

Si l’on admet que l’unification de l’Égypte était réalisée un siècle et demi au moins avant Narmer⁴, il faut en déduire que le processus de ralliement a eu un autre but que la conquête :

4 Dernièrement : A.J. SPENCER, *Early Egypt. The Rise of a Civilization in the Nile Valley*, Londres, 1993, p. 57.

pacification (extension de l'autorité royale par des actions de domination) et organisation économique avec, en corollaire, une définition duel du pouvoir royal et de ses expressions (*sekhem* et couronne blanche, *heqa* et couronne rouge). Adoption de l'agriculture à la suite de la domestication végétale (tête de massue du Scorpion) et organisation de l'élevage dans le prolongement de la domestication animale (tête de massue de Narmer) sont étroitement impliquées dans ces actions.

Une autre grande nouveauté, sur la tête de massue du Scorpion, est l'apparition des quatre porte-étendards ; deux seulement subsistent, mais on peut facilement restituer le groupe, grâce à la comparaison avec la tête de massue et la palette de Narmer sur lesquelles les quatre personnages et les symboles qu'ils tiennent au bout de leur perche sont exactement identiques mais se suivent dans un ordre similaire ou différent (voir *infra*).

■ 2. Les porte-étendards

Ce sont des êtres humains, au nombre de quatre, qui soutiennent, en haut d'une perche, les symboles cardinaux de la royauté égyptienne :

- l'objet-*nekhen* (le placenta royal) ;
- le chien Khentamentiou (le roi mort, déifié) ;
- le faucon du sud (la royauté de Haute-Égypte) ;
- le faucon du nord (la royauté de Basse-Égypte).

Le parcours royal est clairement assimilé à celui du soleil, depuis l'origine, à l'est (le roi avant la naissance) jusqu'à la destination, à l'ouest (le roi après la mort). Les deux faucons désignent la domination par l'exercice de la royauté, au sud comme au nord.

A. La tête de massue du Scorpion. Ce document se situe à la charnière du processus constituant de la monarchie pharaonique. Les enseignes, toutes présentes, coexistent avec les porte-étendards. Les premières sont des entités symboliques et les seconds, des personnages humains décrits de manière détaillée. Le contexte est celui de la mise en valeur agricole du pays, grâce à la fois aux procédés techniques et aux pratiques rituelles. Si le roi demeure maître du sol au plus haut niveau de la propriété, il est secondé dans l'exploitation des terres par les entités territoriales (nomes, temples).

Les quatre porte-étendards précèdent le roi et définissent le pouvoir pharaonique, dans le temps et dans l'espace ; ce sont, dans l'ordre : le faucon du sud, le faucon du nord, Khentamentiou ou la destinée immortelle du roi, le placenta royal ou le roi « dans l'œuf ».

B. La tête de massue de Narmer. Les enseignes ont maintenant disparu. Le processus d'aménagement du territoire est terminé ; les nomes sont constitués après des distributions de terres aux chefs locaux, en délégation d'autorité d'origine royale, et il s'agit maintenant d'organiser l'élevage et le comptage du bétail, opérations du ressort directement royal.

Les porte-étendards, sur la tête de massue de Narmer, s'avancent vers le roi dans l'ordre suivant : Khentamentiou ; le placenta royal ; les deux faucons.

Autrement dit, sur les deux têtes de massues, les axes sont déjà définis : ouest, puis est ; sud, puis nord. Dans le sens de la marche, le couple sud-nord est en tête ; dans le sens inverse de la marche (à la rencontre du roi) c'est le couple ouest-est qui s'avance en premier.

C. La palette de Narmer. Les quatre porte-étendards figurent au recto, ils précèdent le roi, lui-même précédé par le scribe-*tjet*, dans le sens de la marche, et donc dans le même ordre que sur la tête de massue du Scorpion : les deux faucons, Khentamentiou, le placenta royal.

Je ne vais pas revenir ici sur les explications que j'ai déjà données de cette scène importante. Insistons un peu plus sur le fait que les porte-étendards sont aussi des marqueurs du territoire. Ils définissent, aux quatre points cardinaux, les frontières géographiques d'un pays quadrangulaire, limité au nord par le delta du Nil, au sud par les premières cataractes du fleuve, à l'ouest et à l'est par des chaînes montagneuses (respectivement libyque et arabique) parallèles au cours du fleuve.

C'est ce territoire idéal qui constitue l'assise fondamentale de l'État égyptien, ce sol repéré et quadrillé dont le pharaon est le maître exclusif, sur lequel il exerce la directe universelle. De l'œuf à la déification, le roi parcourt l'espace et le temps d'est en ouest, comme le soleil ; le pouvoir duel de la royauté horienne s'étend selon le cours du fleuve, du sud au nord. L'autorité unique (puissance et gouvernement, *sekhem* et *heqa*), la maîtrise des rites et des techniques, l'organisation économique et socio-ethnique, la mise en place d'une administration centrale et locale, sont en outre décrites sur la palette de Narmer, document abouti d'une réflexion politique constituante dont les prémisses peuvent déjà être observées sur les palettes et têtes de massues royales précédentes.

Au verso de la palette de Narmer, c'est encore le roi seul qui, coiffé de la couronne blanche, procède au massacre de l'adversaire. Les enseignes ont disparu, à l'exception du faucon Horus, emblème de la royauté, qui, libéré de la perche, amène sa capture (une entité terre marécageuse-habitants) au souverain : l'autorité est désormais concentrée en la personne unique du pharaon.

Les anciens dieux territoriaux, personnifiés par les enseignes, furent les auxiliaires de l'autorité royale ; ils en demeurent les rivaux potentiels.